

UNE RISĀLA INÉDITE DE ĠĀHĪZ
sur
L'ARBITRAGE ENTRE 'ALĪ ET MU'ĀWIYA

En 1955, M. H.H. Abdul-Wahab me confiait avec son obligeance habituelle la photographie, acquise au Caire, d'un manuscrit d'une vingtaine de pages (1), en m'affirmant qu'il s'agissait d'un fragment d'une *risāla* de Ġāhiz; une main inconnue, mais probablement égyptienne, avait ajouté au crayon rouge, sur la première page : الشانية, ce qui laissait entendre que le fragment en question avait été détaché d'un manuscrit plus important; cependant, un examen rapide me permit de me rendre compte que j'étais bien en présence d'un texte ġāhizien, mais nullement du *Kitāb al-'Utmāniyya* sur lequel je travaillais précisément à cette époque.

Sans attendre la découverte de nouveaux éléments d'information, je tirai des quelques pages dont je disposais la matière d'un article sur *Le Culte de Mu'āwiya au III^e siècle* (2), en me bornant à proposer de voir dans ce manuscrit un passage du *Kitāb imāmat Mu'āwiya*; je devais avancer la même hypothèse dans mon *Essai d'inventaire de l'œuvre ġāhizienne* (3), non sans songer cependant à rattacher le fragment au *Taṣwīb 'Alī* (4); la suite de mes recherches me prouva que cette dernière hypothèse était la bonne.

Grâce à l'obligeance du conservateur de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, Mgr Enrico Galbiati, à qui je me permets d'exprimer ici ma déférente gratitude, je pus en effet disposer d'un microfilm d'une *risāla* de Ġāhiz, déjà signalée par Griffini (5), et intitulée *Risāla fī l-ḥakamayn wa-taṣwīb amir al-mu'minin*

1) Paragraphes 101-127 de la présente édition.

2) Dans *Studia Islamica*, VI, 1956, 53-66.

3) Dans *Arabica*, 1956/2, 161.

4) *Ibid.*, 151.

5) Voir *Centenario M. Amari*, I, 403-4, et *ZDMG*, 1915, 63-8.

'*Alī b. Abī Ṭālib fī fa'lihi, wa-hiya risāla ilā Ibn Ḥassān*, ce qui pourrait se traduire: *Épître sur les deux arbitres et justification de la conduite du commandeur des Croyants 'Alī b. Abī Ṭālib*; je n'ai malheureusement pas encore réussi à identifier le destinataire de cette *risāla*, Ibn Ḥassān.

Le texte occupe les fol. 178 ^{re} — 195 ^{vo} du manuscrit H 129, qui fait partie d'une collection rapportée du Yémen par L. Beltrami, lequel en a fait don à l'Ambrosienne en 1914. D'une écriture très serrée (de 30 à 35 lignes à la page), ce ms. est dans l'ensemble très difficile à déchiffrer, d'autant que les points font le plus souvent défaut et que l'écriture, par endroits très pâle dans l'original, devient illisible sur le microfilm. Il en résulte que si le passage pour lequel je disposais de deux manuscrits est maintenant, dans l'ensemble, établi d'une façon relativement satisfaisante, le reste du texte présente encore de nombreuses obscurités, dues aussi bien aux fautes du copiste qu'à mes propres erreurs de lecture; enfin les deux dernières pages sont très altérées, et la fin du texte manque.

M. Mohammed Talbi a bien voulu, malgré la préparation de sa thèse qui l'oblige précisément à lire de nombreux manuscrits, accepter de fatiguer un peu plus ses yeux pour vérifier l'ensemble de mon déchiffrement; il m'a proposé un certain nombre de corrections dont j'ai fait mon profit, ainsi que quelques lectures plus hasardées que j'ai cru bon de signaler en note. Qu'il soit assuré de toute ma reconnaissance pour le soin qu'il a apporté à vérifier un travail dont je mesure toutes les insuffisances.

Les multiples obscurités qui subsistent m'ont justement engagé à ne pas publier ce texte en un ouvrage indépendant, mais à profiter de l'hospitalité que m'accorde toujours si généreusement le R.P. Khalifé, pour en donner, avec une annotation très réduite, une première édition provisoire qui me permettra, j'en suis sûr, de bénéficier des remarques que ne manqueront pas de m'adresser les lecteurs intéressés en général par Ġāhīz et en particulier par les polémiques sur l'arbitrage. En dépit de toutes ses déficiences, ce texte présente en effet un intérêt certain, car il nous éclaire

sur un aspect de la pensée de Ġāḥiẓ et montre combien, au III^e/IX^e siècle, les esprits étaient encore préoccupés par la question de l'arbitrage et de l'accession des Umayyades au pouvoir.

Comme d'habitude, il est difficile de découvrir un plan dans cette *risāla*, qui paraît avoir été écrite à la suite d'une conversation à laquelle participait Ġāḥiẓ et partiellement aussi en réponse à une lettre de son correspondant, le mystérieux Ibn Ḥassān. On se bornera donc à une rapide analyse:

Cet écrit est fondamentalement destiné à justifier 'Alī d'avoir accepté l'arbitrage et à prouver que Mu'āwiya n'avait aucun titre au califat. Ġāḥiẓ se refuse à comparer les deux hommes (§§ 1-17) et démontre que Mu'āwiya doit sa puissance à des circonstances particulières dont il a su tirer parti: en premier lieu, l'assassinat de 'Uṭmān, qui lui a fourni un prétexte pour se dresser contre le calife légitime, puis les défections provoquées dans les rangs de 'Alī par une trop grande rigueur morale de la part de ce dernier, le trouble jeté dans les esprits par l'affaire des exemplaires du Coran (§§ 18-29) et enfin le choix d'Abū Mūsā comme arbitre; on devine Ġāḥiẓ très embarrassé pour justifier ce choix: Abū Mūsā n'était pas aussi nul qu'on le dit généralement et l'on ne peut attacher foi aux traditions d'après lesquelles 'Alī aurait cédé sous la pression des Arabes du Sud; s'il en avait été ainsi, en effet, le camp du calife eût été si vulnérable que Mu'āwiya n'eût pas eu besoin de recourir à l'arbitrage et que la victoire eût été à portée de sa main (§§ 30-40). 'Alī a accepté l'arbitrage parce qu'il ne pouvait ni livrer les meurtriers de 'Uṭmān réclamés par Mu'āwiya, ni s'y refuser sans risquer les pires catastrophes (§§ 41-48). Comme il est invraisemblable qu'il ait manqué de courage ou que ses facultés intellectuelles aient été affaiblies, on doit penser que son attitude relève d'une suprême habileté (§§ 49-59). En effet, il a seulement fait semblant d'accepter l'arbitrage pour s'accorder un répit, dans l'espoir que ses troupes, après réflexion, se montreraient plus combatives (§§ 60-63). Mais, sur ces entrefaites, la puissance de Mu'āwiya, à qui pourtant de multiples reproches pourraient être adressées, ne fit que croître (§§ 64-75). Après

avoir reproduit le texte de l'accord entre 'Alī et Mu'āwīya, document dont il conteste fortement l'authenticité (§§ 76-84), Ġāḥiẓ explique que 'Alī, sachant bien que les 'Irāqiens et les Ḥiğāziens ne considéraient pas 'Amr b. al-'Āṣ et Abū Mūsā comme dignes d'être arbitres, se réservait d'accepter leur décision si elle lui était favorable, et de la rejeter dans le cas contraire; c'était de sa part une subtile manœuvre dont personne ne s'avisa, ni Mu'āwīya, ni les Ši'ites, ni les Ḥārīgites (§§ 85-90). Après être revenu sur l'assassinat de 'Utmān dont certains accusent 'Alī (§§ 91-99), Ġāḥiẓ reproduit les arguments des partisans de Mu'āwīya qui le jugent plus digne que ses compétiteurs d'accéder au califat (§§ 100-118) et les réfute un à un, en affirmant que Mu'āwīya était incapable de trouver par lui-même les arguments que l'on met dans sa bouche, qu'il n'en a d'ailleurs jamais fait état de son vivant et qu'on ne saurait en tenir compte pour affirmer son droit au califat. La fin de l'argumentation de Ġāḥiẓ est perdue, et l'on ne saurait évaluer le nombre des pages qui ont malheureusement disparu.

Ch. PELLAT.